sont dotés maintenant. Son service est des plus déplorables. Les voyageurs sont mal transportés quand on consent même à les véhiculer. Il n'y a pas de confortable, ni d'utilité vraie à se servir des tramways. Il y a un danger extrême cependant à rester sur la chaussée à leur portée.

Depuis longtemps, en d'autres endroits, on aurait contraint une telle compagnie à se soumettre ou... à se démettre. A Lille, les pouvoirs publics laissent faire et les représentants du public lillois attendent probablement que le démantèlement soit réalisé pour intervenir !

Nous avons voulu par quelques rapides interviews recueillir des opinions diverses sur les « Tamponneurs » et la crise ouverte à nouveau par le lugubre accident de mardi matin.

Ce que dit M. Stoclet

Directeur du Contrôle

M. Stoclet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur du contrôle d'Etat des tramways, s'est montré très réservé dans ses déclarations :

« Il y a certainement beaucoup d'accidents à cause des tramways de Lille. Je le constate avec vous. Sans doute on devrait prendre des mesures pour arrêter cette montée effrayante des tamponnements... »

— « N'aviez-vous pas fait mettre à l'essai, M. l'ingénieur en chef, des systèmes de protection qui eussent pu, établis à l'avant des cars, éviter au moins un certain nombre d'accidents ?

— « Si, en effet. La compagnie a adopté un système dont elle a doté quelques voitures.

— « Beaucoup ?

— « Non. Une trentaine peut-être sur près de 150 cars. C'est certainement peu. Les appareils toutefois sont peu efficaces. Je ne connais guère de système vraiment pratique. Toutefois avec ces moyens de protection on peut éviter les deux tiers des accidents graves, c'est déjà quelque chose !...

— « Croyez-vous que la compagnie des tramways de Lille soit irréprochable ?

— « Certes, non, il s'en faut de beaucoup. Mais la ville de Lille peut intervenir... »

Ce que dit M. Lemoine

DIRECTEUR DES TRAVAUX DE LA VILLE DE LILLE

M. Lemoine, ingénieur, directeur des travaux de la ville de Lille, et chargé du service municipal de contrôle des tramways. Interrogé par nous sur le rôle joué par la municipalité vis-à-vis de la Compagnie des Tramways et particulièrement quant à la fréquence des accidents, nous a dit :

— « Le rôle de la municipalité n'est pas de se mêler aux questions de prudence et de protection, qui relèvent du service du contrôle d'Etat pour les tramways. Nous avons, à la ville, qu'à nous occuper de faire respecter les conventions spéciales passées entre la ville concessionnaire du réseau et la compagnie, qui en a repris la charge.

Lorsque des accidents très regrettables, comme celui que vous signalez sur la ligne V, se produisent nous ne pouvons faire qu'une chose, c'est attirer là-dessus l'attention du service du contrôle d'Etat.

La ligne V est diabolique ! Elle est une des plus mauvaises du réseau. Sa voie unique que doivent sillonner des cars à allure rapide pour bien la desservir, rend impossible une diminution de vitesse des voitures si on veut satisfaire aux horaires acceptés par le contrôle.

Pour changer l'état de la circulation sur la ligne V, il faudrait établir des voies de garages sur son parcours à des intervalles moins espacés que cela n'existe actuellement. La Compagnie à qui nous avons déjà maintes fois signalé la chose, serait disposée à accepter ces modifications...

Mais pour cela, encore une fois, voyez le Contrôle !... »

Ce que dit M. Laurenge

ADJOINT AU MAIRE DE LILLE

Un adjoint à M. le Maire de Lille, M. Laurenge, ne semble pas de l'avis de la plupart de ses collègues, quant à la mansuétude dont on fait preuve, au Palais-Rihour, vis-à-vis de la Compagnie des Tamponneurs :

— « Il est grand temps, nous a-t-il dit, que l'on mette un terme à cette guerre terrible faite au public par la Compagnie des Tramways. Je suis effrayé de voir dans quelle croissante progression les accidents arrivent. Certaines lignes comme la ligne V, sont véritablement meurtrières, et il est étonnant que l'on n'ait pas plus d'accidents encore à déplorer. La vitesse désordonnée des cars, la désinvolture de certains wattmen qui « brûlent » des arrêts fixes ou y arrêtent à peine, la façon dont on traite le public sur les tramways, offrent d'amples sujets à protestation.

Je suis d'avis que la municipalité ne doit pas borner son rôle à attendre du service du contrôle que des observations soient présentées à cette Compagnie dangereuse. Elle doit intervenir énergiquement. Elle doit protester. Je suis tout disposé à m'élever contre la misérable situation qui est faite aux Lillois par les tramways. Nulle part, on n'est aussi mal doté sous ce rapport... »

Ce que dit M. Blauwart

SECRÉTAIRE DE LA LIGUE DES ABONNÉS ET VOYAGEURS DES TRAMWAYS

Les déclarations de M. Laurenge, si nettement en contradiction avec l'attitude de la Municipalité en générale, bienveillante pour l'administration de la rue Auber, ont été soulignées avec joie par un représentant de la Ligue de Défense des Abonnés et Voyageurs des Tramways de Lille, M. Blauwart, secrétaire :

— « Tout le monde n'est assurément pas de l'opinion de M. Laurenge au sein de l'administration municipale de Lille. Lui-même le reconnaît en disant qu'une intervention énergique serait plus qu'urgente contre la Compagnie. Mais voilà des années que nous la réclamons à la Ligue, cette intervention ! Les Lillois savent bien qu'au Palais Rihour on ne bouge guère quand il s'agit de contraindre par les grands moyens la Compagnie à accomplir ses devoirs vis-à-vis du public !

» Tout récemment encore nous signalions des lettres adressées à M. le Maire de Lille, le 20 janvier, le 8 août, le 16 novembre, et restées, sauf la dernière, sans réponses. Nous signalions les méfaits de la Compagnie et le moyen de la contraindre à donner satisfaction aux voyageurs. Mais l'Administration du Palais-Rihour n'a bougé, enfin, que lorsque nous avons porté ces faits à la connaissance de la presse ! Presqu'un an après notre première lettre à M. le Maire de Lille !

Il faut un grand remaniement du service de la Compagnie si l'on veut éviter ces accidents épouvantables et si fréquents qui se produisent sur les lignes de nos tramways. Les horaires établis pour regagner par la vitesse ce qu'on économise en matériel et en personnel doivent être changés. Les receveurs qu'on occupe actuellement à veiller à la vexatoire interdiction de passer par la porte centrale des cars ne peuvent s'occuper de ce qui se passe à la montée et à la descente des cars. D'où des gens qui tombent et se blessent...

La Municipalité et l'Administration Préfectorale peuvent remettre « au pas » la Compagnie. Elles en ont les moyens. Elles ne s'en serviront sans doute pas... »

Le bilan ed'fiant

Ces quelques interviews prises rapidement à la suite de l'accident navrant d'hier matin montrent qu'avec un ensemble assez parfait on se plaint partout de la compagnie des tramways.

La municipalité de Lille, qui sait comme M. Laurenge à quoi s'en tenir depuis longtemps sur sa compromettante amie de la rue Auber, a dû jusqu'ici en dépit des cris du public sacrifier aux intérêts électoraux de quelques-uns de ses membres les intérêts et la sauvegarde de toute la population.

Il est grand temps que cela cesse ! Le bilan de l'année 1910 accuse pour la compagnie des tamponneurs au moins soixante-quatre accidents. Nous n'avons relevé que les plus considérables et nous passons la multitude des voyageurs contusionnés, des charrettes renversées, des pannes prolongées, des chiens écrasés, des procès verbaux mal fondés, etc., etc.

Douze des accidents survenus en 1910 ont été mortels. Un par mois.

La ligne V qui inaugure si dignement l'année possède à son actif de nombreux méfaits.

Ces précisions, ces chiffres indiscutables ne pourront-ils pas émouvoir les magistrats de la ville de Lille et leur faire préférer à quelques bulletins de wattmen importés de Flandre, en moins dans l'urne électorale, la vie de tant de Lillois qu'expose quotidiennement la compagnie des tamponneurs ?

ALEX WILL.

Le service des insoumis devant le Conseil d'Etat

Paris, 3 janvier. — Une grave question s'est posée devant le Conseil d'Etat. Il s'agit en effet de savoir quelle est la situation des jeunes gens qui ne se présentent pas à leur corps au moment fixé par la loi de recrutement, c'est-à-dire des insoumis.

S'ils rejoignent ultérieurement leur corps doivent-ils accomplir intégralement deux années à partir du moment de leur incorporation, ou ne sont-ils soumis qu'aux obligations de leur classe, ce qui aurait pour conséquence de faire déduire du temps de service celui pendant lequel ils ont été insoumis ?

La loi du 21 mars 1905 semble avoir tranché la question, puisque le paragraphe 7 de l'article 83 dispose que le temps pendant lequel les hommes auront été insoumis ne comptera pas dans les années de service exigées.

Mais une hypothèse peut survenir. Un jeune homme peut se présenter à son corps non seulement en retard, mais même après l'expiration des délais de grâce qui sont de trente jours en Europe et de six mois dans les pays hors d'Europe autres que l'Algérie et la Tunisie. Il est alors inculpé d'insoumission. Mais la justice militaire peut, à raison de certaines circonstances, par exemple à raison de sa bonne foi, rendre une ordonnance de non-lieu.

Cette ordonnance de non-lieu le remet dans la situation où il serait s'il n'avait pas laissé expirer les délais de grâce : il n'est plus réputé insoumis.

Le Conseil d'Etat, statuant sur une espèce de ce genre, vient de décider que le texte de la loi de 1905, tel qu'il est rédigé, ne permet pas à l'administration de la guerre d'appliquer à ce jeune homme la disposition de l'article 13 en vertu de laquelle la période d'insoumission ne doit pas venir en déduction du temps de service exigé par la loi.

Le résultat de cette décision du Conseil d'Etat est que les jeunes gens qui se présentent après l'expiration du délai de grâce, mais qui bénéficient d'un non-lieu ou d'un acquittement, ne sont soumis qu'aux obligations de la classe à laquelle ils appartiennent.

Signalons que cette décision a été rendue contrairement aux conclusions du commissaire du gouvernement Corneille, qui, dans cette hypothèse délicate, a soutenu que la loi militaire ayant prévu un service de deux ans égal pour tous, il serait anormal de faire bénéficier d'une réduction les jeunes gens qui bien que n'ayant pas été condamnés pour insoumission, ne se sont pas, pour une raison ou une autre, rangés sous la loi commune.

Ces conclusions n'ont pas paru au Conseil d'Etat chargé d'appliquer la loi, pouvoir prévaloir sur un texte formel.

La cellule de la Camorra

DEUX MILLE CINQ CENTS HOMMES POUR LA GARDER

Naples, 3 janvier. — Le ministre de la justice a envoyé à Viterbe une commission technique chargée spécialement d'examiner la solidité de la cellule dans laquelle seront enfermés les trente-neuf chefs de la Camorra, à la prison de cette ville, au moment du procès.

Cette cellule, qui a été construite spécialement, est divisée en quatre compartiments, séparés par de puissantes cloisons de fer.

Dans chacun d'eux, séjourneront dix accusés et dix carabiniers chargés de les surveiller.

Tout autour de la prison a été élevé un mur de dix mètres de haut.

2.500 hommes de troupes seront envoyés à Viterbe. Des mesures d'extrême précaution ont été prises dans la crainte que les camorristes ne tentent un coup de force pour délivrer leurs chefs.

Le Cinquantenaire de l'Italie

Serait-il célébré par les clericaux ?

Rome, 3 janvier. — La « Conquista », organe des ferroviéri, publie un article qui soulève les protestations de la plus grande partie de la presse, concernant l'opportunité du mouvement gréviste.

« Nous, nous réservons de dire quand l'heure aura sonné. Nous pouvons, par exemple, tenir l'Italie en éclat pour les fêtes du cinquantenaire, qui seraient compromises sous peu. Que la bourgeoisie cède à nos réclamations, ou nous la renverrons au centenaire. Est-ce parler clairement ? »

Cependant, les députés socialistes ne croient pas à la grève : l'un d'eux, M. Bonduni, a déclaré que la récente rupture du groupe socialiste d'avec le ministère donnait à ses députés un surcroît de considération et d'autorité auprès des ferroviéri.

« Nous pourrons sans doute, dit-il, porter une parole de paix, de calme, afin d'éviter une action dangereuse de la part des cheminots... A Turin et à Milan, centres principaux de l'agitation, la situation est très calme. Personne ne songe à la grève, ni à l'obstruction, ni au sabotage ».

La grève des transports à Barcelone

SANGLANTES COLLISIONS ENTRE CATHOLIQUES ET REPUBLICAINS

Barcelone, 3 janvier. — La grève des corporations des transports publics dans le même état. Le commerce souffre énormément de cette situation. Une centaine de véhicules seulement fonctionnent pour le charroi des marchandises : ils sont conduits par les patrons ou par les jeunes, escortés de deux gardes civils montés.

Une collision sanglante a eu lieu entre catholiques et républicains en face de l'église de la « Sagrada Familia », sise rue Mallorca. Des coups de revolver ont retenti au cours de la bagarre. Un manifestant a été blessé à la tête. La garde civique est accourue au bruit des détonations et a chargé les combattants, qui ont été dispersés.

Flandre et Wallonie

ON PARLE D'UNE SEPARATION ADMINISTRATIVE

Bruxelles, 3 janvier. — Les dernières menées flamingantes et notamment la question de l'Université flamande à Gand suscitent une vive indignation dans la partie française du pays. Le roi y a fait allusion dans son discours en réponse au Sénat. Plusieurs grands organes wallons parlent aujourd'hui avec une très grande netteté de l'éventualité d'une séparation administrative entre la Flandre et la Wallonie.

L'« Indépendance Belge », envisageant cette question, écrit :

« Cette idée prend une certaine consistance, mais, pour notre part, nous le regrettons infiniment ; car la séparation administrative nous apparaît comme une formule éminemment dangereuse. Ce qu'il faut, c'est s'efforcer de sauvegarder l'autorité morale de la nation et cela ne peut se faire que par le maintien de la seule langue de grande civilisation dont font usage la majorité des Belges, c'est-à-dire du français ! »

L'Affaire d'Houndsditch

UN QUARTIER A L'ETAT DE SIEGE. — FUSILLADE ENTRE ANARCHISTES ET POLICIERS

Londres, 3 janvier. — Plus de 700 policiers appuyés par des troupes entourent le district de Houndsditch où, suppose-t-on, les assassins Peter the Painter et Fritz seraient cachés.

Suivant les dernières nouvelles, une véritable bataille serait engagée sur les lieux.

Les anarchistes se trouvent dans une mansarde.

Les policiers occupent la maison de l'autre côté de la rue et tirent des fenêtres sur les personnes qui se montrent à la fenêtre de la mansarde. Il y a, dit-on, plusieurs anarchistes. Des détachements de troupes sont postés sur une position élevée, d'où ils pourront fusiller les assassins s'ils essaient de s'échapper.

Londres 3 janvier. — Les recherches de la police au sujet des assassins du quartier de Houndsditch se poursuivaient, depuis plusieurs semaines. Cette nuit, la police a fait évacuer toutes les maisons près de cette où les assassins se seraient réfugiés. Les policiers ont peu à peu cerné la maison. De nombreux coups de revolver ont été échangés de part et d'autre. Pendant la fusillade, un sergent de la Sûreté a été blessé à la poitrine par une balle identique à celle employée par les assassins.

Un détachement de scots-guards est arrivé de la Tour de Londres pour aider la police.

Ce matin, à 11 heures 45, une grande émotion régnait à Londres.

Une foule immense se pressait sur le lieu du conflit, mais les agents ne permettent à personne d'approcher.

Des lignes de police barrent toutes les rues. On voit des agents derrière les cheminées de tous les bâtiments environnants.

Il semble impossible que les anarchistes puissent s'échapper, mais on prévoit qu'au dernier moment les malfaiteurs se suicideront.

Les assassins occupent la chambre à coucher de l'étage supérieur de l'édifice.

Les agents ont démoli quelques hangars près d'une brasserie afin de mieux surveiller la maison.

Un cordonnier, qui est monté sur le toit donnant sur la chambre à coucher, a reçu deux coups de revolver dont un a traversé ses vêtements.

Londres, 3 janvier. — On a entendu sept coups de fusil et de revolver en une minute. L'agent de la Sûreté Chesham a été légèrement blessé par un coup de feu tiré d'une maison.

Des renforts d'agents de police armés continuent à arriver.

Des gardes écossais sont placés aux deux extrémités de Sidney Street et tirent dès que les assiégés se montrent à la fenêtre. Le cadre de la fenêtre est démoli.

M. Winston Churchill, ministre de l'intérieur, est sur les lieux.

Des compagnies de gardes écossais avec un canon à tir rapide, sont en route pour Sidney Street.

La maison assiégée est actuellement en flammes.

Les pompiers sont sur les lieux. Ils avaient été avertis d'avance.

A deux heures, les assiégés montent sur les décombres et tirent sur la police.

Grave conflit municipal à propos d'évêché

Toulon, 3 janvier. — On mande de Fréjus qu'à la suite d'une discussion orageuse, provoquée par une demande de l'évêque, Mgr Guillibert, demandant à louer l'ancien évêché, une crise municipale est imminente. La minorité radicale socialiste, à la tête de laquelle se trouve M. Coullet, conseiller général, a décidé de combattre par l'obstruction ce projet de location. Le maire, pour mettre un terme à cette obstruction, a requis le commissaire de police pour expulser M. Coullet. La séance s'est terminée dans un tumulte indescriptible.

L'acteur Legrelle mortellement blessé d'un coup de revolver

ARRESTATION DU MEURTRIER

Paris, 3 janvier. — Dans un restaurant de la rue des Martyrs, à l'angle de la rue Clauzel, plusieurs consommateurs dînaient tranquillement hier soir. Parmi eux se trouvait M. Regnard, l'acteur bien connu.

A une table voisine de celle où se trouvait M. Regnard, une querelle survint entre deux autres consommateurs, parmi lesquels un nommé Emile Bosser, métreur, demeurant à Bois-Colombes. La dispute s'envenima très vite et bientôt les adversaires en vinrent aux coups.

M. Regnard eut la mauvaise inspiration de vouloir s'interposer entre les combattants. Mal lui en prit, car Emile Bosser, qui venait de sortir un revolver de sa poche, fit feu à deux reprises sur lui.

Une des balles se perdit dans le mur ; blessé avait subi l'opération de la laparotomie qui tomba. On s'empressa autour de lui ; on lui prodigua des soins ; mais son état parut si grave, que, sur les conseils d'un médecin appelé en toute hâte, on dut le transporter à l'hôpital Lariboisière.

Dans la soirée, des nouvelles de l'état de M. Regnard étaient assez mauvaises : le blessé avait subi l'opération de la laparotomie.

L'auteur de ce stupide attentat, Emile Bosser avait été arrêté sur place et remis entre les mains des agents qui le conduisirent au poste de police.

M. Ducrocq, commissaire de police du quartier, l'a envoyé au dépôt.

Le scandale de Biarritz

A l'Instruction. — Mlle Calou se défend. — Arrestation probable d'un complice haut placé.

Bayonne, 3 janvier. — L'arrestation de Mlle Marie Calou, opérée hier, à Biarritz, dans les circonstances que l'on sait, a provoqué à Biarritz une émotion considérable, car sa famille est très connue et justement estimée.

Marie Calou habitait, avec son père une villa située sur la côte des Basques et y dirigeait une pension de famille. Se trouvant enceinte et désireuse d'éviter un scandale dont sa famille aurait souffert, elle simula un voyage en Angleterre ; mais, loin de partir, elle fit successivement à Biarritz divers hôtels et, en dernier lieu, s'installa au café Regina.

Et voici comment le pot-aux-roses fut découvert. La dernière visite du docteur Loup-Savigny n'avait pas eu lieu sans que certains apprêts eussent donné l'éveil au propriétaire du café Régina. Si bien que celui-ci put empêcher, par son intervention énergique, que le crime fût commis chez lui. Marie Calou et son amant, renvoyés du café Régina, allèrent alors s'installer dans un autre hôtel, où, dit-on, l'avortement aurait été effectué. Car il est entendu que, bien que les présomptions paraissent des plus affirmatives, on ne peut encore prouver d'une façon définitive l'accusation.

Marie Calou a, en effet, reçu dans l'après midi la visite du médecin espagnol commis pour l'examiner, et le rapport dressé par celui-ci doit être entre les mains du procureur de la République. Les conclusions de ce rapport auront à porté au magistrat enquêteur la preuve de l'innocence ou de la culpabilité de la jeune fille.

Il y aurait tout lieu de conclure pour elle sa très prochaine extradition.

Il va sans dire qu'on s'attend, à Biarritz, à l'arrestation de M. H..., qui est l'amant de Marie Calou. Cela ne sera pas sans provoquer une surprise douloureuse parmi les membres de la colonie anglaise, dont il est une des personnalités distinguées. Agé d'une soixantaine d'années, marié et possesseur d'une grosse fortune, M. H... occupe une situation en vue.

Saint-Sébastien, 3 janvier. — Mlle Calou a reçu, ce matin, à la Calle Principale, la visite du consul de France de notre ville et un commissaire spécial de Hendaye. Son état de santé étant précaire, elle restera sous la surveillance d'un inspecteur de police espagnol, dans la chambre qu'elle avait louée à nouveau ici.

Marie Calou reste toujours au secret. Elle est très abattue, mais paraît décidée à se défendre avec énergie contre l'accusation dont elle est l'objet. Elle demande que, le plus tôt possible, la visite médicale décidée par le Parquet ait lieu.

L'affaire Loup-Savigny intéresse au plus haut degré toute la région.

Les accidents de chemin de fer

Rouen, 3 janvier. — Deux trains de marchandises se sont tamponnés à cinq heures du matin en gare de Vernon. Dans la collision la dernière voiture de l'un des trains, qui était chargée de charbon, a été réduite en miettes, et son contenu s'est répandu sur la voie descendante, qui a été de ce fait obstruée. Un autre wagon a été télescopé. Cet accident a arrêté la marche des trains toute la matinée, et ceux-ci ont subi des retards variant entre une et deux heures. La circulation n'a pu être rétablie normalement que dans la soirée. Les dégâts matériels sont importants.

Lorient, 2 janvier. — A Trignac (Loire-Inférieure), une voiture dans laquelle se trouvaient M. Azeni, marchand de nouveautés à Savenay et un de ses employés, a été prise en écharpe par le train de la ligne départementale et réduite en miettes. M. Azeni a été tué, et son employé, grièvement blessé.

Orléans, 3 janvier. — Ce matin, le train de marchandises qui part des Aubrais à 5 heures 48 a déraillé au croisement du pont de Joie. Sept wagons sont sortis des rails, labourant les voies.

Les trains qui se dirigent sur Vierzon et Orléans ont été arrêtés. La circulation a été interrompue sur toutes les lignes et n'a pu être rétablie que très tard dans la soirée.

L'accident paraît dû à la rupture d'un rail. Une enquête est ouverte. Les premiers résultats ne font pas croire à un acte de sabotage.

Mort d'un journaliste belge

Bruxelles, 3 janvier. — M. George Vautier, directeur du journal bruxellois « La Gazette », vient de mourir à l'âge de soixante-huit ans.

La profession du journalisme lui avait laissé le goût et le don d'écrire littérairement.

Il a publié des romans attachants et des nouvelles dont plusieurs ont paru dans la « Revue des Deux-Mondes », l'« Illustration » et la « Vie Parisienne ».

Les dissensions entre radicaux républicains et socialistes espagnols

Madrid, 3 janvier. — Les radicaux ont accueilli très mal la note publiée par le comité de « conjonction républicaine-socialiste » sur la scission provoquée par le blâme infligé à la municipalité radicale de Barcelone par les leaders républicain et socialiste Azcarate et Pablo Iglesias.

Ils protestent contre le fait que ces deux leaders aient participé à la rédaction de cette note, étant ainsi juges et parties à la fois. Ils estiment contradictoire que le comité approuve l'attitude de MM. Azcarate et Iglesias censurant les radicaux, en même temps qu'il demande à ceux-ci d'apporter des éclaircissements pour se former une opinion définitive.

Les radicaux refusent de se prêter à cette enquête et se déclarent nouvellement indépendants de l'union républicaine-socialiste.

Les socialistes ont tenu à Madrid un meeting où les orateurs ont approuvé la conduite de M. Pablo Iglesias envers M. Lerroux et attaqué les radicaux qui n'appartinrent jamais à la « conjonction républicaine-socialiste » que pour des motifs intéressés.

De leur côté, les radicaux ont tenu un grand meeting à Valence, où tous les députés du parti ont exalté la personnalité de M. Lerroux. Celui-ci a déclaré ne pas vouloir discuter l'acte de MM. Azcarate et Iglesias, qui ne mérite que l'indifférence.

La « conjonction républicaine-socialiste » ne possède, suivant lui, aucune force populaire. C'est le radicalisme seul qui incarne celle-ci. Les radicaux feront la révolution et avant tout empêcheront le retour au pouvoir des conservateurs.

M. Lerroux se dit prêt à se faire plutôt fusiller.

Les radicaux ont publié ensuite un manifeste invitant les républicains à exprimer leur opinion formelle sur l'acte de M. Azcarate et leur offrant de soumettre le litige à six arbitres n'appartenant à aucun des partis.

A Barcelone, une manifestation des éléments anarchistes a remis au consulat de France une pétition demandant la grâce de Durand. Devant l'église de la Sainte-Famille, catholiques et anticléricaux ont échangé des coups de bâton et de revolver. Il y a eu un blessé.

La santé de François-Joseph

L'EMPEREUR VA MIEUX. — IL NE S'AGISSAIT QUE D'UN RHUME

Vienne, 3 janvier. — L'indisposition dont l'empereur François-Joseph est atteint ne dépasse pas les limites d'une grippe très légère ou, si l'on veut, d'un très fort rhume. Le souverain n'a pas de fièvre et ne se sent pas souffrant ; il continue à expédier les affaires courantes et n'a modifié qu'en un point son existence ordinaire, c'est qu'il ne quitte pas la chambre. Le grand âge de François-Joseph rend le conseiller aulique Herzl, son médecin particulier, extrêmement prudent ; aussi a-t-il cru devoir prier l'empereur de rester à Schœnbrunn et de ne pas se rendre, comme d'habitude, tous les matins au palais impérial de Vienne.

C'est pour cette raison que l'empereur n'a pas donné hier d'audiences publiques et n'en donnera pas non plus demain jeudi ; mais la meilleure preuve qu'il n'est pas souffrant, c'est que durant toute la journée d'hier, il a donné des audiences privées et a reçu entre autres le prince Sixte de Bourbon.

Toutes les personnes qui ont approché l'empereur dans les dernières vingt-quatre heures sont d'accord pour reconnaître qu'il n'y a aucun changement dans l'aspect extérieur de François-Joseph. Le vénérable souverain a l'air dispos et bien portant.

Mort d'un député au Reichstag

Berlin, 3 janvier. — On annonce de Kempten la mort de M. Schmidt, député au Reichstag, où il représentait la circonscription d'Immenstadt.

M. Schmidt appartenait au centre catholique. Il avait été élu en 1907, au scrutin de ballottage, avec l'aide des voix socialistes, contre son concurrent national-libéral.

On s'attend à une élection complémentaire très intéressante.

La grève des mineurs de Liège

La reprise du travail s'accentue

Liège, 3 janvier. — On craignait, aussi, bien dans les milieux ouvriers que dans le monde industriel, que la grève s'étendît encore lundi. Or, précisément, le contraire s'est passé, et encore que ce fut un lundi et un lendemain de fête, la reprise du travail s'est manifestée de divers côtés. D'autre part, le chômage ne s'est déclaré dans aucun nouveau charbonnage. On attribue cette reprise aux conseils des syndicats qui n'ont pas encouragé la présente grève.

Comme incident, il n'y a à noter que les pierres lancées hier soir, dans les fenêtres d'un surveillant habitant Jemeppe, et un coup de feu qui a brisé les carreaux d'un habitant de Saint-Nicolas.

La gendarmerie continue cependant à patrouiller et surveiller les abords des charbonnages.

FEUILLETON DU 4 JANVIER. — N. 36

LES CHEVALIERS DU BROUILLARD

Roman policier par Pierre LUGUET

— Prenez un verre de brandy avant de partir, Sarde, interrompit Wood, à qui le chagrin de Mme Sheppard faisait mal. Prenez quelque chose aussi, Jeanne ; si vous avez l'intention de nous accompagner, peut-être aurez-vous besoin de toutes vos forces.

— Merci, Monsieur ; depuis douze ans, je n'ai pas bu autre chose que de l'eau.

— Il nous est permis, je pense, d'en croire ce que nous voudrons, railla Mme Wood. M. Wood, poursuivit-elle de sa voix autoritaire en voyant son mari prêt à partir, un mot encore. Si jamais Mme Sheppard, ou son fils rentrent dans cette maison, je me quitte. C'est tout. Faites maintenant ce qu'il vous plaira. Vous connaissez ma résolution irrévocable.

Wood ne répondit pas ; mais, embrassant rapidement sa fille en pleurs, et la consolant de son mieux, il s'éloigna. Térence et la veuve le suivirent. Tous trois franchirent à pas pressés l'espace qui les séparait de Kendrick Yard. Quand ils arrivèrent à proximité de la tour de Saint Giles, le courage du gardien du guet lui manqua. La peur qu'inspirait Jonathan Wild à tous ces hommes était telle que bien peu d'entre eux osaient le revoir après avoir encouru son déplaisir. Térence savait que ce qu'il venait de faire devait grandement déplaire au terrible chef, s'il en avait eu connaissance, et, comme d'autre part sa colère contre Quilt Arnold était tombée, il jugeait prudent de se tenir à l'écart jusqu'à ce que l'orage eut passé. Il donna en conséquence à Wood quelques indications qui pouvaient lui être utiles, et, ayant reçu largement le prix de ses services, il disparut.

Ce n'est pas comme on pense, sans beaucoup d'hésitations et de détours de la part de Sharpies que Wood et sa compagne purent pénétrer dans la prison de Saint-Giles. Le directeur les observa d'abord par un guichet grillé, et refusa d'ouvrir avant qu'ils eussent expliqué l'objet de leur visite. Wood, agissant d'après les instructions de Térence, n'était pas fort disposé à le faire. Il y fut contraint, cependant, et les verrous se tirèrent à la fin, mais non sans répugnance.

Quand il fut entré, les manières du directeur de la prison changèrent totalement. Il devint aussi poli qu'il avait été insolent. Il s'excusa d'avoir fait attendre, écouta ce qu'on lui dit de Jamise et de Jack, mais déclara totalement qu'il en eût jamais eu la charge, offrant au menuisier de lui faire visiter toutes les cellules de la maison, pour prouver la vérité de ce qu'il disait. Il barra ensuite et ferma à double tour la porte par où Wood venait d'entrer. Il mit la clef dans sa poche, (une précaution qu'il n'oubliait jamais, dit-il avec un sourire qu'il croyait spirituel), et montra le chemin vers l'intérieur du bâtiment. Wood le suivait, lorsque son [illegible] il s'aperçut qu'à plusieurs endroits le plancher était taché de sang. Les taches étaient fraîches, et devenaient plus fréquentes à mesure qu'on approchait de la chambre voisine ; il était évident que quelque violence avait été récemment commise, et le menuisier frissonna en songeant que c'était peut-être contre son fils adoptif. Il voyait déjà le pauvre enfant massacré, à cette place même, au cours d'une odieuse boucherie. Il jeta un regard à madame Sheppard et comprit, à l'expression d'horreur répandue sur son visage, qu'elle avait fait aussi la sinistre découverte. Mais il était à présent trop tard pour revenir en arrière, et, s'affermissant contre le choc qu'il s'attendait à recevoir, Wood suivit son conducteur. Mais il n'avait pas plus tôt franchi le seuil de la chambre voisine, suivi de Mme Sheppard, que Sharpies, qui les avait laissé passer devant lui, par une politesse affectée, tirait rapidement la porte en arrière, et la verrouillait, riant bruyamment du succès de son stratagème.

La honte que ressentit Wood de s'être ainsi laissé prendre au piège le fut pendant quelques instants silencieux. Quand il recouvra la parole, ce fut pour user de supplications d'abord, et de menaces ensuite, auprès du Constable, pour qu'on la fît sortir. Les unes et les autres de même que les promesses qui suivirent, restèrent sans effet, et le malheureux homme dut renoncer à l'espoir de regagner sa liberté.

La chambre dans laquelle on l'avait enfermé, était celle qu'occupait au cours de la soirée, le marquis et ses amis, relaxés sans doute à la suite de leurs libéralités. La disposition en était calculée pour inspirer à la fois la crainte et le dégoût. L'atmosphère encore imprégnée des odeurs du tabac et de divers alcools, permettait à peine d'y respirer. Les bancs qui couraient auprès les murailles avaient été arrachés, bien qu'ils fussent scellés par des crampons de fer ; la table, scellée également, avait été cependant retournée ; de grandes quantités de pots, de bouteilles et de verres étaient dispersés en débris sur le plancher. Tout parlait de l'orgie à laquelle s'étaient livrés les premiers occupants, après s'être payé le plaisir de crosser le guet ».

On voyait ici un tas de casse-têtes de toutes tailles, là des poignards abandonnés. Plus loin, le seau de peinture et les brosses au moyen desquels les jeunes élégants avaient exécuté au cours de la soirée leur puissante de prédilection : la transformation des enseignes des commerçants. Plus loin encore, ils avaient organisé un trophée composé de ce qu'on avait enlevé aux gardiens de nuit : des armes, un casque dont ils avaient remplacé le cimier par une lanterne, une perruque qui avait servi de mèche à un bol de punch, des menottes brisées, quelques douzaines de bâtons de Constable, et une épée en deux morceaux.

Wood étudiait vaguement ce significatif désordre, lorsque Mme Sheppard attira son attention sur un objet effrayant et jeté dans un coin. C'était le corps d'un homme, apparemment sans vie, et reposant sur un matelas, la tête enveloppée dans une serviette ensanglantée. Près de ce corps, celui d'Abraham Mendez, deux individus étaient assis fumant leur pipe, et ne paraissant accorder aucune attention aux nouveaux venus. Ils échangeaient entre eux, de temps à autre, quelques mots d'argot. Wood ne les comprenait pas, mais il n'en était pas de même de Mme Sheppard, qui, malheureusement pour elle, avait dû vivre longtemps dans le monde des voleurs. Elle apprit à son grand désespoir, que l'homme blessé l'avait été par son fils, dont les deux hommes s'occupaient en cet instant pour admirer son courage et sa dextérité. D'autres paroles firent savoir encore que Jamise Darrell avait été emporté — on ne disait pas où — par Jonathan Wild et Quilt Arnold, et que Jack Sheppard avait été emmené par Peau-Bleue à la Vieille-Monnaie.

Ces renseignements furent immédiatement transmis au menuisier, qui faillit devenir fou d'angoisse. Il renouvela ses supplications à Sharpies, mais sans plus de succès qu'auparavant, et la nuit se passa ainsi, pour lui et pour Mme Sheppard, dans l'anxiété la plus cruelle qu'on puisse imaginer.

Vers trois heures du matin, c'est-à-dire au moment où apparaissaient les premières lueurs du jour, le bruit des verrous et des chaînes se fit entendre à la porte donnant vers l'intérieur, indiquant que quelqu'un allait entrer. C'était Sharpies, annonçant au menuisier et à la veuve qu'ils étaient libres. Wood s'élança décidé à se rendre sans perdre une minute à la maison de Jonathan Wild, dans Old Bailey. Quant à Mme Sheppard, dont les craintes maternelles étaient éveillées, elle prit une autre direction : celle du Mint.

CHAPITRE XIV

Le Bar des Pelles en Croix

En fort peu de temps, car son anxiété lui donnait des ailes, la pauvre femme atteignit le refuge des débiteurs. Elle apprit d'un fonctionnaire placé à l'entrée du Nort, et à qui elle dut parler le langage du lieu, c'est-à-dire l'argot des malfaiteurs, que Peau-Bleue, accompagné d'un très jeune homme, (son fils, elle le reconnut à la description), était arrivé trois heures auparavant, et s'était rendu au cabaret des « Pelles en Croix ». C'était assez pour la malheureuse mère. Elle comprenait qu'elle était près de son enfant et qu'il fallait le sauver à tout prix... s'il en était temps encore. Elle prit le chemin de la taverne, en cherchant en son esprit les meilleurs moyens d'arriver à son but. Elle connaissait la ruse et la méchanceté des gens à qui elle allait avoir affaire, et savait aussi qu'elle se trouvait dans un quartier où aucune loi ne pouvait être appliquée, où il n'y avait aucune aide à espérer, et où il ne fallait absolument compter que sur soi-même. En conséquence, lorsqu'elle arriva aux « Pelles Croisées », qu'elle connaissait fort bien, les ayant fréquentées dans son [illegible] une détresse, au lieu d'entrer dans la salle principale, où elle voyait emplie de consommateurs des deux sexes, elle pénétra dans une petite chambre qui se trouvait à la gauche du bar, et pour donner un prétexte à sa présence, commanda quelque chose à boire. Les gardiens étaient à ce moment trop pressés pour s'occuper d'elle, et elle en aurait profité pour examiner par une petite fenêtre percée dans le closoir, ce qui se passait dans la salle voisine, si un obstacle ne s'y était opposé, cet obstacle, c'était le corps puissant de Baptiste Nettleby, qui obstruait entièrement l'horizon. Le Maître du Mint était monté sur une chaise, et adressait à ses sujets un discours que Mme Sheppard fut bien obligée d'écouter.

— Gentlemen de la Vieille Monnaie, disait l'orateur, lorsque j'ai été appelé, il y a quelque cinquante ans, à l'important office que j'occupe, il y avait à Londres trois lieux de refuge pour les débiteurs opprimés et persécutés.

— Nous le savons ! crièrent plusieurs voix.

(A suivre)

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
DRAGEES - CHOCOLATS
LILLE Rue Nationale 69 LILLE